

PRÉFET DE L'ISÈRE

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Auvergne-Rhône-Alpes

Grenoble, le 22 avril 2020

*Unité départementale de l'Isère
Pôle risques technologiques
Unité SEVESO plateformes*

N. Ref : 2020-099RT

Affaire suivie par : Guillaume GHELMI
Tél. : 04 76 69 34 25
Courriel : guillaume.ghelmi@developpement-durable.gouv.fr

OBJET : *Suites de la visite d'inspection du 9 avril 2020*
PJ : *Rapport de l'inspection des installations classées*

Monsieur le directeur,

J'ai effectué le 9 avril 2020 une visite d'inspection de vos installations situées sur la plateforme chimique de Jarrie. Cette inspection a porté sur la thématique des modalités de fonctionnement dans le cadre de la crise sanitaire COVID 19.

Vous trouverez, en pièce jointe au présent courrier, le rapport rédigé à la suite de cette inspection.

Sauf réserve motivée de votre part sous un délai de quinze jours par des considérations prévues par la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, et des articles L.110-1 4°, L.124-1, L.125-1, L.125-4 et L.521-7 du code de l'environnement, le présent courrier sera publié sur le site Internet de l'inspection des installations classées.

Je vous prie d'agréer, monsieur le directeur, l'expression de ma sincère considération.

L'inspecteur de l'environnement

Guillaume GHELMI

Copies : Ggh (UDI), DDPP 38

Monsieur le directeur

**Société ARKEMA
Route nationale 85
BP1
38560 Jarrie**